

[Texte]

be called a guaranteed annual income program, which we prefer to refer to as a core income program, which would take account of in a consistent manner the income needs of older workers and other workers, the working poor and poor children and families with low incomes.

In addition to that, when the Free Trade Agreement was under full discussion, we did undertake holding a seminar. We tried very hard to hear the views of all sides of that debate. We concluded with our council that a principle of adjustment should be that the need for adjustment should not derive from the actual cause of the dislocation or the lay-off. We agreed with the position of the adjustment task force, that if the lay-off in this case could be attributed to free trade. . . It was very difficult to work these things down. In the same way in this program, we feel it would be very difficult to attribute and give benefit for one cause and not for another cause, and that the principle of labour force adjustment, particularly the income maintenance part of it, should be the need for the income rather than the actual cause, especially in the turbulent labour markets of the 1990s. These must work as well as possible to stimulate the productivity and competitiveness we all want to see in the global economy for Canada.

• 1645

We have the view that general measures and adjustment take precedence over specific measures. This is based on extensive consultation.

Mr. James: We have the amendments to the Labour Act. We are looking at introducing POWA. We have a number of workers who have exhausted UI benefits. We have earlier testimony that there are a great number of firms who would like to be assessed for these benefits. Should we be going ahead with this POWA legislation?

Mr. Fisher: I think leading questions such as that are out of place.

The Chairman: This is a rather wide-ranging investigation. I do not find the questions offensive. Witnesses can refuse to answer if they wish.

Ms Sims: I believe it is the committee's task to come to that conclusion after seeking such consultation as they see fit. We would strive to draw to the attention of the committee those aspects of the legislation that we feel need serious thought.

Mr. Proud: The lady from the Canadian Labour Market and Productivity Centre referred to the two provinces that did not come into this agreement. Now

[Traduction]

mieux cerner les opinions des Canadiens sur la mise sur pied de ce qu'on appelait un programme de revenu annuel garanti, et que nous préférons appeler un programme de revenu de base, qui répondrait de façon cohérente aux besoins financiers des travailleurs âgés et des autres travailleurs, à aider les travailleurs et les enfants dans le besoin ainsi que les familles à faible revenu.

De plus, nous avons tenu une conférence dans le cadre du débat sur l'accord de libre-échange. Nous nous sommes efforcés de recueillir les opinions de tous les intervenants dans ce grand débat. Nous en sommes arrivés à la conclusion, avec le Conseil, qu'en matière d'adaptation, la nécessité de faciliter l'adaptation ne devrait pas découler de la cause première du problème sectoriel ou des licenciements. Nous étions d'accord avec la position du groupe de travail sur l'adaptation selon laquelle si une série de licenciements pouvait être attribuée au libre-échange. . . nous avons éprouvé de grosses difficultés à préciser ces choses. Ce programme soulève les mêmes problèmes; nous pensons qu'il serait très difficile d'accorder des prestations dans un cas et non pas dans un autre et que le principe de l'adaptation des travailleurs, et en particulier la partie financière de cette adaptation, devrait dépendre du besoin financier et non pas de la cause véritable de la perte d'emploi, compte tenu en particulier des vicissitudes du marché du travail dans les années 1990. Ces mesures devraient améliorer le plus possible la productivité et la compétitivité de l'économie générale du Canada.

Selon nous, les mesures de portée générale et l'adaptation sont préférables aux mesures particulières. Cette opinion se fonde sur de larges consultations.

M. James: Il y a les modifications à la Loi sur le ministère du travail. Nous pensons présenter le PATA. Un certain nombre de travailleurs ne sont plus admissibles aux prestations de l'AC. D'après les témoins entendus plus tôt, un grand nombre d'entreprises aimeraient que la cotisation leur soit imposée pour ses prestations. Devrions-nous décider d'adopter loi sur le PATA?

M. Fisher: Je pense que les questions suggestives comme celles-ci sont déplacées.

Le président: C'est une question très large. Je ne trouve pas que ces questions soient choquantes. Les témoins peuvent toujours refuser de répondre.

Mme Sims: Je pense qu'il appartient au Comité d'en arriver à cette conclusion après avoir procédé aux consultations nécessaires. Nous nous efforçons d'attirer l'attention du Comité sur les aspects de cette législation qu'il conviendrait, d'après nous, d'examiner attentivement.

M. Proud: La représentante du Centre canadien de la productivité et du marché du travail a nommé les deux provinces qui ne participaient pas à cet accord.